



**Euro-Latin American Parliamentary Assembly
Assemblée Parlementaire Euro-Latino Américaine
Asamblea Parlamentaria Euro-Latinoamericana
Assembleia Parlamentar Euro-Latino-Americana**



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EURO-LATINO AMÉRICAINE

**Commission des affaires sociales, des échanges humains, de l'environnement, de
l'éducation et de la culture**

07.11.2011

PROVISoire

DOCUMENT DE TRAVAIL

**L'éducation formelle, l'éducation informelle et l'éducation continue en Europe et
en Amérique latine**

Corapporteur ALC: Marina Barillas de Duarte (Guatemala, Parlatino)

L'éducation formelle, l'éducation informelle et l'éducation continue en Europe et en Amérique latine

Avant tout, il convient d'apporter une précision concernant les termes utilisés. En effet, comme souvent dans le cas des sciences sociales, beaucoup d'expressions n'ont pas de définition univoque universellement admise. Le sens et les connotations des mots varient en fonction d'un certain nombre de facteurs, tels que le lieu et l'époque où ils sont utilisés, l'école de pensée à laquelle on se réfère pour le discours, les variables socioculturelles et autres.

Dans le cadre de ce travail, nous entendons par *éducation* "tout processus global de la société par lequel les personnes et les groupes sociaux apprennent à assurer consciemment, à l'intérieur de la communauté nationale et internationale et au bénéfice de celle-ci, le développement intégral de leur personnalité, de leurs capacités, de leurs attitudes, de leurs aptitudes et de leur savoir".¹

Il convient ensuite de distinguer le sens des expressions "éducation non formelle" et "éducation informelle". La première se réfère à des processus organisés dans le cadre d'institutions, d'endroits et de lieux qui ne revêtent aucun caractère éducatif, mais qui répondent malgré tout à des objectifs et à des plans spécifiques. Il ne faut donc pas non plus confondre "éducation non formelle" et "éducation non institutionnalisée".

Quant à l'"éducation informelle", à laquelle se réfère le titre du présent rapport, il est commun de la considérer comme un processus éducatif qui ne répond à aucun plan spécifique, qui est plus spontané, qui n'est pas nécessairement organisé dans un cadre institutionnel, éducatif ou non, qui s'acquiert grâce à l'expérience quotidienne, et que donc beaucoup associent au rôle exercé par les médias sur le plan éducatif, que ces derniers aient ou non l'intention d'induire des changements comportementaux chez les individus.

En ce qui concerne l'éducation continue, un document de l'UNESCO, rédigé par Carlos Tünnermann Bernheim,² citant Charles Hummel,³ établit de manière claire et concise la distinction entre éducation permanente, éducation des adultes et éducation continue dans les termes suivants: "Il convient toutefois de ne pas confondre l'éducation permanente et l'éducation continue, comme cela arrive fréquemment, dans une volonté de monopoliser le terme à ses propres fins. L'éducation des adultes n'est rien d'autre qu'une partie, importante certes, d'un système d'éducation permanente. Quant à la notion d'éducation continue, elle est également restrictive dans le sens où elle ne concerne que l'aspect professionnel de l'éducation, tandis que, dans le concept d'éducation permanente, le terme *éducation* est pris dans son sens le plus large".⁴

¹ Extrait de la recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lors de sa 18^e réunion, le 19 novembre 1974.

² Membre du Conseil exécutif de l'UNESCO, conseiller spécial de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes, membre du Conseil d'administration de l'Université des Nations unies (Tokyo) et du Club de Rome, Secrétaire général du Conseil supérieur universitaire d'Amérique centrale, et ancien ministre de l'enseignement du Nicaragua (CSUCA). Dans: http://www.daad.de/de/download/alumni/veranstaltungen/03_03_30/Bernheim.pdf

³ Charles Hummel: L'enseignement aujourd'hui face au monde de demain, Voluntad/UNESCO Bogota, 1978. p.37.

⁴ L'éducation continue et son incidence sur l'enseignement supérieur. Par Carlos Tünnermann Bernheim. Dans: <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001204/120441so.pdf>

Pour sa part, le *Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle*, présidée par Jacques Delors, propose de repenser et d'élargir l'idée d'éducation permanente et de parler d'éducation tout au long de la vie, car, au-delà des nécessaires adaptations liées aux mutations de la vie professionnelle, l'éducation tout au long de la vie doit être une construction continue de la personne humaine, de son savoir et de ses aptitudes, mais aussi de sa faculté de jugement et d'action.¹

Ces éclaircissements étant apportés, nous pouvons entrer dans le vif du sujet, en commençant par signaler que, bien qu'il soit certain que, sur le plan individuel, la primauté est donnée à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, primaires ou vitaux (alimentation, santé, etc.), du point de vue de la société dans son ensemble, la même priorité doit être accordée à l'éducation, sans toutefois rien exclure, comme ce devrait être le cas dans tous les secteurs. La raison de cette affirmation repose sur le fait que l'origine de la faim, de la pauvreté, de la misère et de l'injustice sociale, à tous les niveaux, n'est pas nécessairement liée à des facteurs de pénurie de ressources naturelles, de retards des technologies de production ou de croissance démographique excessive, mais qu'elle est aussi, et même fondamentalement, liée à l'existence généralisée d'une structure défectueuse des valeurs, dans laquelle de nombreux êtres humains (des individus, des groupes, des classes et des pans entiers de la population d'un pays et même de groupes de pays), en l'absence de système de solidarité et de vision globale du développement planétaire, ne se sentent ni affectés ni concernés par l'existence du fossé opulence-misère ni, plus globalement, par la situation d'injustice dans laquelle vit, au milieu de contradictions choquantes, la majorité des habitants de la planète.²

Par conséquent, les concepts d'*éducation formelle et informelle* et d'*éducation continue*, avec les précisions apportées dans les paragraphes précédents, doivent inévitablement être mis au service du bien commun, autrement dit de la réalisation d'un développement intégral et durable pour l'ensemble de l'humanité. Ce développement doit se traduire par l'existence d'une véritable justice sociale et d'une équité; par la paix et l'harmonie, par le respect des droits de l'homme, de la nature et des différences culturelles, par la satisfaction généralisée des besoins humains de tout ordre, et plus particulièrement d'une éducation de qualité pour tous, et par une démocratie pleine et entière.

Il est de la plus haute importance de comprendre que le monde d'aujourd'hui est marqué par les changements qui se produisent en permanence et à une vitesse et une intensité inédites. Selon divers calculs spécialisés, il fallait 100 ans, il y a quelques décennies à peine, pour produire la masse d'informations générée aujourd'hui en quelques heures.³ Dans ce contexte, les concepts d'*éducation tout au long de la vie* (qui, comme cela a été mentionné, va au-delà du sens donné traditionnellement à l'éducation continue et à l'éducation permanente) et d'*éducation informelle* (qui est idéale pour contribuer à un processus d'éducation tout au long de la vie, dès lors que l'éducation informelle se prolonge tout au long de la vie et qu'elle permet au sujet, en plus de se nourrir d'expériences quotidiennes, de jouer un rôle actif dans sa propre éducation et dans celle des autres) acquièrent une importance toute particulière.

¹ UNESCO; **L'éducation – Un trésor est caché dedans**. Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, présidée par Jacques Delors; ÉDITIONS UNESCO; Le Courrier de l'UNESCO; Mexico, D.F., Mexique. 1997. Également le *recueil* de ce rapport; ÉDITIONS UNESCO; Paris, France, 1996.

² Extrait de: *Éducation: Protagoniste du développement*. Revue «Visión Internacional», Vol. 79 n° 4, du 16 au 31 août 1992. Mexico, D.F., Mexique.

³ Voir, entre autres: *¿Cuántos datos se crean al día en Internet? (Combien de données sont-elles créées chaque jour sur l'internet?)* Dans: <http://www.elmundo.es/elmundo/2011/02/08/navegante/1297179889.html>

Or, il est de plus en plus communément accepté que les médias ou moyens de communication sociale sont une composante essentielle et de plus en plus dynamique de l'éducation informelle.¹ C'est pourquoi, lorsque l'on parle d'"éducation", il convient nécessairement de tenir compte du rôle joué par ces médias de masse. En effet, si l'on a coutume de dire que ces médias ont pour rôle "d'instruire, d'informer et d'amuser ou de divertir", il faut savoir que le fait d'informer et d'amuser ou de divertir est également un acte d'éducation qui jouit, en outre, d'un potentiel éducatif – ou abrutissant, selon les cas – considérable, surtout dans le cas des enfants.²

Les médias doivent donc assumer une énorme responsabilité dans les processus éducatifs, surtout informels, dans le respect absolu du principe de la liberté de la presse, mais aussi dans le cadre de la reconnaissance du fait que cette liberté, comme toutes les libertés humaines, d'une part, a une limite – celle de l'éthique et de la soumission sans restriction aux valeurs et aux principes moraux universels – et, d'autre part, doit nécessairement viser le bien commun.

Pour que l'éducation puisse jouer le rôle crucial et irremplaçable qui est le sien, à savoir satisfaire les besoins et les aspirations de chacun, elle doit répondre aux propositions du Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'enseignement pour le XXI^e siècle. Parmi les différents points abordés par ce document, il convient tout d'abord de relever ceux qui se réfèrent aux tensions à surmonter à travers le processus, entre le global et le local, entre la tradition et la modernité, entre le long terme et le court terme, entre l'indispensable compétition et le souci de l'égalité des chances, entre l'extraordinaire développement des connaissances et les capacités d'assimilation par l'homme, entre le spirituel et le matériel, à quoi pourraient venir se greffer d'autres tensions à surmonter, comme celles qui opposent le passé et le présent, le sujet et l'objet, les principes et les valeurs universelles et les théories sociales, et, sur le plan culturel, l'universel et le singulier, autrement dit l'équilibre toujours précaire et difficile à atteindre entre la valorisation des expériences singulières des différents groupes sociaux et la préservation nécessaire, grâce à l'éducation, des conditions d'échange créatif avec les éléments essentiels de la culture universelle.³ Il convient ensuite de souligner ce que le rapport à l'UNESCO définit comme étant "Les quatre piliers de l'éducation": apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être.

Le *désarmement éducatif* est un autre concept indispensable devant guider tout ce qui a trait à l'éducation sous toutes ses formes. Conformément à ce concept, les ressources énormes destinées à la production et à la commercialisation d'armements et les dépenses militaires en

¹ Il convient entre autres de mentionner les références suivantes:

- *Fundamentos y retos de educación social-informal desde el análisis crítico de los medios de comunicación. (Fondements et défis de l'éducation sociale informelle sur la base de l'analyse critique des médias)*. Premier congrès virtuel latino-américain d'enseignement à distance – LatinEduca 2004. Dans:

http://www.ateneonline.net/datos/50_03_Lorenzo_Oswaldo.pdf

- *Medios de comunicación de masas, educación informal y aprendizajes sociales. (Médias de masse, éducation informelle et apprentissages sociaux)*. Por Ángel Licerías Ruiz. Université de Grenade (Espagne) 2005. Dans:

<http://www.ub.edu/histodidactica/CCSS/Liceras-medios.pdf>

² Matériel didactique du cours *Développement, planification et le cycle du projet du «Doctorat en enseignement»*, de la faculté de philosophie et lettres de l'Université nationale de Cuyo (Mendoza, Argentine), programme réalisé en accord avec: Le PRIS (Laboratoire de psychologie des régulations individuelles et sociales); l'Université de Rouen (France); et le CNAM (Centre de recherche sur la formation, France). Mendoza, Argentine, 2004.

³ Les tensions qui ne figurent pas dans le rapport Delors ont été reprises presque textuellement de: HELLER, Agnes, et. al. Zaia Brandão (Org.). *A Crise dos Paradigmas em Ciências Sociais e os Desafios para o Século XXI (La crise des paradigmes en sciences sociales et les défis pour le XXI^e siècle)*. Contraponto Editora, Ltda. Rio de Janeiro, Brésil. 1999.

général devraient s'orienter vers l'éducation. Nous pourrions ainsi commencer à remplacer progressivement la culture de la mort et de la violence, qui ne fait que croître, par une culture de la vie et de la paix.¹

Les parlements et les organisations interparlementaires ont un rôle significatif et irremplaçable à jouer sur ce point fondamental. En ce qui concerne le rôle de ces derniers, nous savons tous au sein d'EUROLAT, que, comme le Parlement latino-américain le signale très bien dans plusieurs de ses documents institutionnels, les assemblées législatives doivent assurer une triple fonction fondamentale: légiférer, contrôler et débattre des grands problèmes sociaux.

Pour les parlements et les associations parlementaires de niveau international, sous-régional ou régional, la tâche législative porte principalement sur les activités suivantes: a) promouvoir et soutenir l'amélioration et l'enrichissement des corps juridiques existants; b) promouvoir l'harmonisation législative et l'élaboration de lois, de décrets et d'autres corps juridiques, à caractère référentiel, servant de cadre à l'action législative des pays concernés; et c) promouvoir, dans chaque parlement national, l'adoption des recommandations et des résolutions nées des délibérations conjointes.

En ce qui concerne l'action de contrôle, les parlements nationaux et les associations parlementaires doivent créer des instances de suivi et de contrôle du respect des engagements, des recommandations et des résolutions qui ont été adoptés.

Outre le fait que les parlements sous-régionaux et régionaux constituent en soi d'importants forums de discussion et d'analyse des principaux problèmes qui frappent la société et des mesures qu'il convient d'adopter pour y faire face, il leur revient de fournir des espaces de dialogue intra- et interrégionaux, non seulement avec d'autres organismes similaires, mais, plus globalement, avec tous les acteurs significatifs du processus.²

Il a également été rappelé au PARLATINO, que le député, en tant que représentant légitime de la société civile, se doit d'être présent lors des discussions portant sur de matières aussi importantes que celle de l'éducation, qui a des implications profondes sur tous les aspects de la vie de la société. Le rôle du parlement va au-delà de la simple ratification, il consiste fondamentalement à décider et à contrôler. Or ces actions ne peuvent être réalisées sur des faits consommés. Une participation intense à toutes les phases du processus et un suivi permanent de ce dernier sont donc nécessaires.

Il nous appartient donc à tous, en tant que parlementaires de nos pays, en tant que membres de cette commission des affaires sociales, des échanges humains, de l'environnement, de l'éducation et de la culture d'EUROLAT et, fondamentalement, en tant que représentants légitimes de nos électeurs et de leurs aspirations les plus chères, de veiller en permanence à ce que l'éducation remplisse le rôle prépondérant et irremplaçable qui est le sien dans les processus de développement et d'intégration de nos peuples.

Parmi ces obligations, et pour conclure ce document, il convient de citer celles que les députés latino-américains se sont engagés à respecter lors de la *Première Conférence*

¹ Extrait de: ESCOTET, Miguel A.; Albornoz, Orlando, et al. Educación y Desarrollo desde la Perspectiva Sociológica (Éducation et développement du point de vue sociologique). Université ibéro-américaine de Salamanque, Espagne, 1989. Et du matériel didactique du cours *Développement, planification et le cycle du projet*. *Op. cit.*

² Extrait de la présentation du Parlement latino-américain à la Conférence parlementaire de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Bureau sur la dimension parlementaire de l'OMC. Genève, Suisse, 17-18 février 2003.

interparlementaire pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, convoquée par le PARLATINO et l'UNESCO et qui s'est tenue au siège permanent du Parlement latino-américain à São Paulo, au Brésil, les 5 et 6 novembre 2002. Ces engagements figurent dans la *Déclaration de São Paulo*, le document de clôture de cette conférence:

1. Assurer le respect de la Constitution de chaque pays concernant les dispositions obligatoires en matière d'éducation, que ce soit au niveau du nombre d'années de scolarité ou de l'âge jusqu'auquel l'instruction est obligatoire.
2. Faire en sorte que les systèmes éducatifs nationaux assurent: a) sur le plan de la couverture, *l'éducation pour tous*, sans aucune forme de discrimination, et b) sur le plan du sens et du contenu, une éducation intégrant les quatre piliers mentionnés dans le "*Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'enseignement pour le XXI^e siècle*" (*Rapport Delors*): *apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être*, et une *éducation des valeurs* remplissant de bout en bout le rôle, fondamental et stratégique, de former intégralement l'individu.
3. Garantir un investissement équivalent à au moins 6 % du produit intérieur brut (PIB) en vue d'augmenter progressivement à moyen terme les budgets, selon les besoins de chaque pays, et ainsi assurer l'efficacité et l'équité dans l'octroi des ressources.
4. Renforcer le rôle de l'école de la façon la plus pertinente possible, selon les nations et les communautés, pour promouvoir une autonomie réelle des unités éducatives, une plus grande efficacité dans les processus et les résultats, et une participation plus dynamique de tous les acteurs.
5. Promouvoir la valorisation des enseignants, en améliorant leur formation et leur qualification permanente, ainsi que leurs conditions travail et leur rémunération, basée sur une évaluation adéquate de leur travail et liée à l'importance sociale de cette fonction.
6. Assurer l'intégration des nouvelles technologies dans les processus éducatifs et dans la gestion du système pour améliorer les apprentissages.
7. Assouplir les systèmes éducatifs pour que l'offre soit plus variée et qu'elle réponde aux différentes situations des élèves et de la communauté éducative en général pour garantir une éducation tout au long de toute la vie.
8. Stimuler l'évaluation permanente de la qualité de l'éducation et l'utilisation et la diffusion de ses résultats pour améliorer intégralement les systèmes éducatifs de chaque pays.
9. Favoriser une culture de responsabilité sociale par l'éducation et par la participation des familles, des communautés locales et des autres acteurs et partenaires sociaux.
10. Faire en sorte que les médias assument pleinement leur rôle de transmetteur de valeurs et qu'ils s'engagent effectivement dans le processus éducatif général de chaque pays.
11. Promouvoir la recherche, la réflexion et les débats publics sur l'éducation et les réformes éducatives, en considérant que le sens, les fondements et les stratégies de transformation éducatives doivent être soumis à une étude permanente.

12. Formuler et mettre en œuvre les stratégies et les mesures nécessaires pour assurer l'exécution du Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2001-2015 (PRELAC) et celle du Plan d'éducation pour le développement et l'intégration de l'Amérique latine.
13. Entamer un processus d'harmonisation législative en matière éducative en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et promouvoir d'autres stratégies pour la coopération dans ce secteur et pour l'intégration sous-régionale et régionale.